REPUBLIQUE FRANCAISE

D EPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE

DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC

Nombre de membres

Afférents au C.M. En exercice Qui ont pris part à la Délibération

15 15 10

Date de la convocation 19 avril 2022

Date d'affichage 19 avril 2022

Objet de la délibération

N° 22042022003

CANTINE SCOLAIRE: TARIFS
REPAS A COMPTER DU 1^{er}
SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux et le vingt-et-un avril

Séance du 21 avril 2022

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

<u>Présents</u>: Mrs CHAMAYOU P., ROCHER P., ARNAUD A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., AURELLE V.

Absents: Mrs GARRAGOS F., FOURY D., MIGNE J., MICHEL A., CHABIDON D.

Pouvoir : Mme BONCOMPAIN Carole pouvoir à Mr JOUBERT Michel

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle grille tarifaire des repas fournis par la cuisine du Velay, service de restauration collective de l'entente intercommunale a été approuvé par délibération en date du 13 décembre 2021 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Il y a lieu de revoir les tarifs des repas appliqués sur la Commune de Chaspuzac, sachant que ces tarifs n'ont pas été réévalués depuis le 1^{er} janvier 2017, et également d'harmoniser les tarifs appliqués par la Cuisine du Velay.

Les tarifs pourraient être les suivants, à compter du 1^{er} septembre 2022 :

- Repas maternelle avec pain 4,05 euros TTC

- Repas primaire avec pain 4,76 euros TTC

Les membres du Conseil Municipal décident :

☞ de fixer à compter du 1^{er} septembre 2022 les tarifs des repas de cantine à :

- Repas maternelle avec pain 4,05 euros TTC

- Repas primaire avec pain 4,76 euros TTC

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 21 avril 2022 Pour extrait certifié conforme LE MAIRE, Michel JOUBERT

AR Prefecture

043-214300626-20220421-22042022003-DE Reçu le 26/04/2022

Publié le 26/04/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 26 avril 2022 et publication ou notification

du 26 avril 2022